

REGLEMENT DU TRAIL DU LOUP BLANC 2021

15KM, 23KM, 30 KM, 75KM et 150 KM

Le Trail du Loup Blanc est une épreuve nature de course à pied. Les parcours vont presque exclusivement emprunter des chemins et monotraces dans les bois ainsi que des passages hors-pistes. Les différentes épreuves proposent des parcours variés, parfois difficiles et **en autosuffisance alimentaire**.

Du fait des conditions particulières en cette année 2021, cette 15^{ème} édition recouvrira une forme adaptée aux recommandations fédérales et sanitaires.

Tou·tes les participant·es sont donc tenu·es de respecter le règlement suivant.

Article 1 : Organisation

Le Trail du Loup Blanc est organisé le week-end du **18 et 19 décembre 2021**. Il est co-organisé par les sections triathlon (affiliée FFtri) et athlétisme (affiliée FFA) des SAM Guéret.

Ce règlement s'applique aux 5 épreuves proposées.

Article 2 : Participation

P'tit Loup 15km, env. 500m d+	400 coureurs	licencié·es / non licencié·es âgé·es de 18 ans et plus Catégories : junior·e ; espoir·e ; sénior·e ; vétérán·e
Loup 23km, env. 700m de d+,	650 coureurs	licencié·es / non licencié·es âgé·es de 20 ans et plus catégories : espoir·e ; sénior·e ; vétérán·e
Grand Loup 30km, env. 1000m d+	400 coureurs	
Très Grand Méchant Loup 75km, env. 2500m d)	150 coureurs	
Ultra Trail du Loup Blanc 150km, env. 5000m d+	100 équipages	

Article 3 : Inscription

Aucune inscription sur place ne sera acceptée sur les épreuves.

Organisation limitée à 1999 coureurs sur le week-end.

L'inscription à chacune des courses proposées doit faire l'objet d'une inscription par internet sur le site : www.trailduloupblanc.fr

Pour s'inscrire, il faut **compléter le questionnaire en ligne** et joindre :

- soit une copie de la **Licence Sportive en cours de validité** (FFA, FCD, FFSA, FFH, FSPN, ASPTT, FSCF, FSGT ou UFOLEP mention sport, athlétisme ou course à pied en compétition).
- soit la copie d'un **Certificat Médical** de non contre-indication à la pratique du sport en compétition **datant de moins de 1 an le jour de la course** (soit daté au plus tôt du 19 Décembre 2020 pour les courses du Samedi, soit du 20 Décembre 2020 pour les courses du Dimanche).

Aucune inscription ne sera validée sans la présence d'un de ces deux documents.

La date limite des inscriptions est fixée au **08 décembre 2021 (23h59)** ou lorsque le nombre maximal de participant·es est atteint.

!!! Attention !!!

Les engagé·es dont les inscriptions ne seraient pas à jour (licence non conforme/certificat médical non valide) au **15 novembre 2021**, verraient leur inscription **annulée sans la possibilité d'en demander le remboursement**. La place sera alors considérée comme vacante et remise en ligne sur la plateforme d'inscription. Pensez à surveiller vos boîtes mails, y compris les spams !!!!

TRAIL DU LOUP BLANC 2021

Article 4 : Frais d'inscription

Aucune inscription sur place ne sera acceptée. Aucun paiement par chèque ne sera accepté.

Inscription possible en ligne uniquement via un paiement en carte bancaire (CB).

Une inscription ne sera considérée comme valable qu'une fois que le·a participant·e aura son dossier complet avec notamment un justificatif médical valide.

TARIFS		
Courses	Avant le 18/10/21	Après le 18/10/21
P'tit Loup	15 € + 1€ de frais de dossier + 5€ le panier repas	20 € + 1€ de frais de dossier + 5€ le panier repas
Loup	20 € + 1€ de frais de dossier (panier repas inclus)	25 € + 1€ de frais de dossier (panier repas inclus)
Grand Loup	25 € + 1,25€ de frais de dossier (panier repas inclus)	30 € + 1,25€ de frais de dossier (panier repas inclus)
Très Grand Méchant Loup	60 € + 2€ de frais de dossier (panier repas inclus)	70 € + 2€ de frais de dossier (panier repas inclus)
Ultra Trail du Loup Blanc	110 € + 2€ de frais de dossier (panier repas inclus) par équipier	130 € + 2€ de frais de dossier (panier repas inclus) par équipier

Lors de son engagement, chaque concurrent·e est dans l'obligation de prendre connaissance du règlement de l'épreuve et doit **valider son inscription par la signature de la charte d'engagement** préconisée par la fédération délégataire.

Article 5 : Annulation d'inscription

→ Annulation du fait de l'engagé·e

Au moment de son inscription, le·a participant·e a la **possibilité de souscrire une assurance annulation** (à sa charge). En cas de souscription : l'assurance prend en charge le remboursement selon les modalités décrites dans le contrat.

En cas de non-souscription : en cas d'impossibilité pour un·e engagé·e de participer, les droits d'inscription restent acquis à l'organisateur et ce quel qu'en soit le motif.

→ Annulation du fait de l'organisateur

En cas de force majeure, notamment **intempéries incompatibles avec l'organisation de la compétition** ou **décision des autorités publiques (motivée notamment par des raisons de santé publique** ou de préservation de l'ordre public), les concurrents n'ayant pas souscrits à l'assurance annulation renoncent expressément à tout remboursement de leur droit d'inscription. ***Cependant, au vu du contexte sanitaire exceptionnel de cette 15^{ème} édition, en cas d'annulation de l'épreuve par les services préfectoraux du fait de la Covid19, un report automatique de l'inscription vers l'édition 2022 sera proposé à chaque engagé·e ou un remboursement moyennant une retenue du montant versé comme indiqué ci-dessous***

Courses	Montant retenu en cas d'annulation l'épreuve par les services préfectoraux du fait de la Covid19 (si refus du report)
P'tit Loup	4 € (ou 5 € si inscrit·e après le 18/10)
Loup	5 € (ou 6,5 € si inscrit·e après le 18/10)
Grand Loup	6,5 € (ou 7,5 € si inscrit·e après le 18/10)
Très Grand Méchant Loup	15 € (ou 17,5 € si inscrit·e après le 18/10)
Ultra Trail du Loup Blanc	25 € (ou 30 € si inscrit·e après le 18/10)

Article 6 : Retrait des dossards

Les dossards seront à retirer au **Gymnase de Grancher** (rue Julien Nore, 23000 Guéret). Les modalités précises de retrait des dossards seront explicitées ultérieurement (sens de circulation, horaires, lieux...). Pour tout retrait de dossard, **les mesures de distanciation sociale et de port du masque seront rendues obligatoires** selon le cas échéant (recommandations fédérales et préfectorales à la date de l'épreuve). En fonction de la situation sanitaire à la date de l'épreuve, le pass sanitaire pourra être demandé.

Un justificatif d'identité (y compris numérique) sera demandé lors du retrait des dossards.

Programme à titre indicatif (Retrait au Gymnase Grancher) au 30/09/2021 :

→ **Vendredi 17 décembre :**

- de 18h à 21h pour le 150, le 75 et le 23 km.

→ **Samedi 18 décembre :**

- de 07h à 09h pour le 23 km ;

- de 9h30 à 18h pour le 30 et le 15 km.

→ **Dimanche 19 décembre :**

- de 7h à 8h pour le 30 km ;

- de 7h30 à 9h pour le 15 km.

Sauf avis contraire de l'organisateur sur notre page facebook ou notre site internet, il n'y aura pas d'inscription sur place.

Article 7 : Déroulement des épreuves

Le parcours empruntera de larges chemins mais, également de nombreux sentiers en sous-bois. Il s'agit d'un parcours de pleine nature. Malgré un kilométrage qui n'est pas très important **pour les formats jusqu'au 30 km**, les parcours proposés seront usants et « cassants ». Un entraînement minimum est donc nécessaire.

→ **Balisage :**

- pour les courses de 15, 23 et 30km : il sera effectué avec de la rubalise et des panneaux indicateurs ;

- pour le 75 et le 150 : un balisage avec de la rubalise et des panneaux indicateurs sera accompagné de la transmission de la trace en fichier .gpx.

→ **Ravitaillement sur la course :**

Du fait des conditions sanitaires et des préconisations fédérales, l'édition 2021 proposera des ravitaillements adaptés. Des bénévoles ganté-es et masqué-es serviront les participant-es.

Chaque engagé-e est dès lors tenu-e de prendre le départ avec un minimum de ravitaillement personnel (0.5L mini pour le P'tit Loup, 1L mini + solide pour le Loup, le Grand Loup).

Pour le Très Grand Méchant Loup et le Ultra Trail du Loup Blanc, un contrôle des sacs sera réalisé au retrait des dossards (1L mini + solide). Des contrôles aléatoires seront effectués au moment du départ.

Nombre de ravitaillements en course :

- **15km** : 1 ravitaillement (prévoir votre propre ravito solide et/ou liquide en +)

- **23 km** : 2 ravitaillements (prévoir votre propre ravito solide et/ou liquide en +)

- **30km** : 2 ravitaillements (prévoir votre propre ravito solide et/ou liquide en +)

- **75 km** : 3 ravitaillements (prévoir votre propre ravito solide et/ou liquide en +)

- **150km** : 6 ravitaillements (prévoir votre propre ravito solide et/ou liquide en +)

Ravitaillement à l'arrivée. Un panier repas de fin de course inclus dans votre inscription sauf pour le 15km.

TRAIL DU LOUP BLANC 2021

→ **Départs et arrivées** : le site d'accueil de l'édition 2021 du Trail du Loup Blanc se situe à Pierre la Grosle, en forêt de Chabrières (une navette acheminera les participant.es au départ pour le 15, le 23 et le 30 km). Les zones de départ et d'arrivée seront accessibles au public avec des mesures adaptées au contexte sanitaire du moment. Le port du masque pourrait y être obligatoire, des précisions seront apportées selon les directives préfectorales. Au besoin, une zone mixte sera mise en place, clairement identifiée, jalonnée d'affichages rappels des mesures sanitaires, pourra accueillir les accompagnateur·rices sous réserve de respect des gestes protecteurs et des mesures de distanciation sociale.

Les départs seront effectués dans une zone spécifique. Si les conditions l'imposent, un départ par vagues pourra être mis en place. Une organisation spatiale permettrait alors aux participant.es d'évoluer de sas en sas jusqu'à leur départ en respectant une distanciation sociale.

Le cas échéant, chacun·e sera tenu·e de porter un masque sur l'ensemble du site et ce jusqu'à son passage sur la ligne de départ réelle et devra de nouveau le porter dès l'arrivée franchise. Les participant·es seront régulièrement tenu·es informé·es.

Course	Samedi 18 Décembre	Dimanche 19 Décembre
150 km (UTLB)	6h00	6h00
75 km (Très Grand Méchand Loup)	6h00	
23 km (Loup)	10h00	
30 km (Grand Loup)		8h30
15 km (P'tit Loup)		9h30

Article 8 : sécurité et matériel obligatoire

→ Sécurité :

Une équipe médicale composée de secouristes et d'un médecin sera présente durant toute l'épreuve. Elle sera composée d'un VSAB sur le site de départ et d'un véhicule tout-terrain mobile placé sur le parcours et d'une ambulance pour rapatriement éventuel vers le site de départ ou le centre hospitalier de Guéret. Des PC sécurité seront également implantés sur le parcours, en liaison avec les secouristes. Un coureur balai fermera le parcours. Le médecin coordonnera les secours.

Les traversées de route seront assurées par des signaleurs sur les routes principales.

Vous pouvez être amenés à couper des routes forestières sans signaleur. Soyez prudent(e)s.

En cas d'abandon, le·a concurrent·e doit obligatoirement prévenir l'organisation et lui remettre son dossard et sa puce de chronométrage (au ravitaillement, à un poste de contrôle ou à l'arrivée).

→ Matériel obligatoire :

→ **150 et 75km** : compte tenu de la date hivernale et donc, des conditions climatiques qui peuvent être froides et enneigées, **chaque participant·e devra prendre le départ avec une réserve liquide minimum de 1L et une réserve alimentaire**. De plus, chaque engagé·e est tenu·e de prendre le départ avec **un sifflet et une couverture de survie, un gps ou un téléphone pour suivre la trace, une trousse de secours, une frontale en état de marche**.

→ **23, 30km** : compte tenu de la date hivernale et donc, des conditions climatiques qui peuvent être froides et enneigées, **chaque participant·e devra prendre le départ avec une réserve liquide minimum de 1L et une réserve alimentaire**.

→ **15 km** : chaque participant·e doit prendre le départ avec une réserve liquide de 0.5L minimum.

Le matériel imposé sera contrôlé lors du retrait des dossards. Tout·e concurrent·e qui serait contrôlé·e sur le parcours sans son matériel obligatoire sera immédiatement disqualifié·e.

Les bâtons sont interdits sur toutes les courses.

→ **Nouveauté 2021 : L'Ultra Trail du Loup Blanc**

C'est une **édition anniversaire**. Merci de lire attentivement avant de vous engager !

➤ **Format** :

2*75km soit 150km de course dans le week-end, 5 000m de d+ env, 12h max par étape.

En solo ou par équipage de 2 ou 3 (femmes, hommes, mixtes...au choix).

200 participant·es max, inscription en ligne.

➤ **Critères d'inscription** :

Être lucide sur la distance à parcourir sur ces deux jours. Le dénivelé reste important pour une épreuve courue en décembre. Les parcours n'ont rien de technique mais la météo pourrait rendre cela plus délicat.

➤ **Matériel obligatoire** : un sac comportant :

- une frontale (+ une frontale de rechange) par participant·e,
- un sifflet, une couverture de survie par participant·e,
- une réserve alimentaire et hydrique (1L min) par participant·e,
- un GPS et/ou téléphone avec le parcours chargé (un GPS et/ou téléphone de secours) par participant·e,
- une trousse de premier secours avec désinfectant, pansements, bandes et sparadrap par participant·e.

Votre smartphone devra toujours être allumé pour pouvoir être géolocalisé.e.

Votre équipement devra être adapté aux conditions météorologiques (coupe-vent, gants, buff au mini).

Un sac pourra nous être confié avant le départ afin d'être acheminé au lieu de bivouac (Espace Claude Chabrol de Sardent). Ce sac comportera à minima un duvet, un matelas, des affaires de douche et des habits propres, un chargeur de GPS et/ou téléphone, une batterie externe sera la bienvenue, une brosse à dents.

➤ **Principe** :

Samedi : départ à 6h pour rallier Sardent en respectant le balisage et la trace GPX fournie. Sur le parcours, il y aura **4 points de contrôle** qui feront également office de **ravitaillements**. Arrivée Espace Claude Chabrol où un repas sera fourni et où aura lieu le bivouac.

Dimanche : départ à 6h pour le même parcours en sens inverse.

➤ **Sécurité** :

Épreuve avec balisage (rubalise et panneaux indicateurs) pour laquelle chaque équipage se verra fourni la trace GPS (.gpx). Il y aura des signaleurs lors de traversée des routes principales. Pour autant, vous n'êtes pas prioritaires alors tenez compte du code de la route et restez vigilant·es. Autonomie totale, chaque équipage doit être à chaque instant géolocalisable avec un téléphone allumé tout au long de l'épreuve. Un PC course spécifique sera mis en place tout au long de l'épreuve. Présence de secours sur le site de départ/arrivée et à chaque point de contrôle prêt à intervenir en cas de besoin.

Attention départ nocturne !

Article 9 : Assurances

Les organisateurs ont souscrit différentes assurances pour cette organisation auprès de Alliance Internationale d'Assurance et de commerce (AIAC) pour la responsabilité civile organisateur.

Les licencié·es bénéficient des garanties individuelles accordées par l'assurance de leur licence sportive. Les autres participant·es doivent personnellement s'assurer en individuelle accident.

Article 10 : Récompenses et résultats

Chaque participant·e recevra à son inscription un lot. Pour les podiums, si les conditions sanitaires le permettent, une cérémonie protocolaire se tiendra. Chaque concurrent·e primé·e (1^{er} et 1^{ère} à 3^{ème} de chaque course) se verra remettre son prix (**présence sur le podium obligatoire**). Les horaires seront ultérieurement précisés.

TRAIL DU LOUP BLANC 2021

Article 11 : Sanctions, pénalités et disqualification

Tout engagé·e ayant coupé le circuit recevra une pénalité de 1h. En cas de récidive, i·el sera disqualifié automatiquement.

Tout engagé·e ne respectant pas les bénévoles, les autres participant·es et autres membres de l'organisation sera disqualifié·e sur simple décision de la direction de course.

Article 12 : Droit à l'image

Chaque participant.e autorise les organisateurs à utiliser les images (fixes ou mobiles) sur lesquelles i·el pourrait apparaître, prises au cours de cette manifestation, pour la promotion de l'épreuve ou du territoire dans le cadre des supports réalisés par l'organisateur, l'office de Tourisme du Grand Guéret, la Communauté d'agglomération du Grand Guéret ou Creuse Tourisme.

Guéret, le 1^{er} Septembre 2021

La direction de course